

A&G ESPACES VERTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 500 €

Siège social : 9 Le Clos des Moutardiers – Appartement 23 Bâtiment E

60320 NERY

En cours d'immatriculation au RCS de Compiègne

Acte de Nomination du Président

Décision unanime des associés

Les soussignés :

Monsieur Grégory GRULET, né le 14 mai 1993 à Senlis (60), de nationalité française,

Demeurant 11 bis rue de la Serpette, 60820 Boran-sur-Oise,

Et

Monsieur Adrien VARIN, né le 10 septembre 1995 à Senlis (60), de nationalité française,

Demeurant 9 Le Clos des Moutardiers, appartement 23 – Bâtiment E, 60320 Néry,

Associés de la société **A&G ESPACES VERTS**, détenant chacun 50 % du capital social,

Décident à l'unanimité ce qui suit :

Article 1 – Nomination

Monsieur Grégory GRULET, né le 14 mai 1993 à Senlis (60), de nationalité française, demeurant 11 bis rue de la Serpette, 60820 Boran-sur-Oise,

Est nommé Président pour une durée illimitée, à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de Compiègne. Il exercera ses fonctions jusqu'à sa démission, sa révocation ou tout autre cas de cessation prévu par les statuts.

Article 2 – Acceptation

Monsieur Grégory GRULET déclare accepter les fonctions de Président qui lui sont confiées et certifie ne faire l'objet d'aucune interdiction, déchéance ou incompatibilité susceptible de lui interdire l'exercice de ce mandat.

Article 3 – Pouvoirs

Le Président exercera les pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts ainsi que par les dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés par actions simplifiées.

Les associés déclarent approuver sans réserve les termes du présent acte.

Fait à Néry,

Le 02 juillet 2026

En deux exemplaires originaux.

Les associés :

Monsieur Grégory GRULET

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

lu et approuvé


Monsieur Adrien VARIN

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

lu et approuvé
